



École de Croisière de Paris

OFFRE « RÉVÉLATION » (valable jusqu'au 31 Janvier 2021)

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE POSTALE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

DATE DE NAISSANCE (obligatoire pour la licence FFV) _____

TEL DOMICILE _____ TEL PORTABLE _____

E-MAIL _____

OFFRE « RÉVÉLATION »



WE « RÉVÉLATION »
2 JOURS AU DEPART DU HAVRE
(À programmer entre le 1^{er} Mars 2021 et le 30 Juin 2021)

100€

En cas d'annulation, après le début de la saison, toute somme versée reste acquise à l'ECP.

Aucune annulation de réservation survenant dans un délai inférieur à 30 jours avant la date ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement ou une compensation en jours de navigation.

Le prix des navigations s'entendent hors caisse de bord et de frais de déplacement.

ATTENTION :

En cas d'avarie au cours d'une navigation, une somme de 40€ maximum sera exigée de la part de chacun des membres du bord.

Conformément à la loi du 16 juillet 1987, le participant est informé de la possibilité de souscrire une assurance individuelle marine complémentaire (et ses extensions) auprès de la FFV.

Le chef de bord se réservant de refuser l'embarquement d'un équipier qu'il jugerait inapte à naviguer, votre signature ci-contre vous engage à accepter la déclaration suivante :

« je ne souffre d'aucune affection limitant ma capacité à manœuvrer à bord d'un voilier. Dans le cas contraire, je m'engage à en parler à l'encadrement de l'ECP avant les périodes de navigation ».

DATE :

SIGNATURE
précédée de « lu et approuvé »